

## **Adoption d'une liste de presque 2000 dispositifs médicaux stériles qui seront dispensés exclusivement en pharmacie.**

Abderrahim DERRAJI - 2019-09-24 17:02:08 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Comme prévu, la Commission nationale de la pharmacopée a tenu une réunion aujourd'hui à 14H00 à la Direction du médicament et de la pharmacie. Cette rencontre qui a été présidée par le Pr Jamal Taoufik, s'est tenue en présence de plusieurs cadres de la DMP, du président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, des représentants du Conseil de l'Ordre des médecins et du Conseil national de l'Ordre des médecins dentistes du Maroc, du président de l'AMIP, d'un représentant du LEMM, d'un représentant de l'AMMG, de plusieurs enseignants de la Faculté de médecine et de pharmacie et des représentants d'associations regroupant les sociétés qui importent ou commercialisent les DM au Maroc. «La Commission nationale de la pharmacopée a enfin adopté la liste des dispositifs médicaux stériles (DMS). Ceci rendra effectives aussi bien les dispositions de la loi 17-04 portant Code du médicament et de la pharmacie et que celles de la Loi 84-12 relative aux dispositifs médicaux.» a déclaré à notre rédaction, M. Hamza Guedira, président du Conseil de l'Ordre des pharmaciens, et d'ajouter «On ne peut que saluer l'adoption de cette liste de presque 2000 DMS qui va contribuer à sécuriser l'utilisation de ces produits de santé délicats».